

# L'Abeille du **PARC**

Journal d'information du Parc naturel régional du Gâtinais français - N° 97 - Hiver 2025



## DOSSIERS

**SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ**  
Le Parc aide les Communes  
pour optimiser leurs  
dépenses énergétiques

**SYLV'ACCTES**  
Une expérimentation  
pour les propriétaires forestiers



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Vous recevez  
**L'Abeille du Parc**  
car votre commune  
fait partie du  
Parc naturel régional  
du Gâtinais français !

**Vous pouvez aussi bénéficier  
de nombreuses aides,**  
rendez-vous sur  
[www.parc-gatinais-francais.fr](http://www.parc-gatinais-francais.fr)

**Le Parc du Gâtinais français**  
Un maillon d'une chaîne  
bien plus grande



# SOMMAIRE

## 3

### LE PARC EN ACTION

En bref

Rénovation énergétique,  
Saison pédagogique,  
Révision de la charte du Parc



## 4

### HORIZON ET PANORAMA

Aides pour l'assainissement

Parce que la qualité de l'eau,  
ça n'a pas de prix

La filière bois énergie récompensée



## 5

### TERRE DE CULTURE

Inventorier le patrimoine

C'est une évidence !



## 6/9

### DOSSIERS

Le Parc aide les Communes à optimiser leurs dépenses énergétiques  
**Sylv'ACCTES**, une expérimentation pour les propriétaires forestiers



## 10

### PAROLE DE TERROIR

Le Parc du Gâtinais français

Un maillon d'une chaîne  
bien plus grande

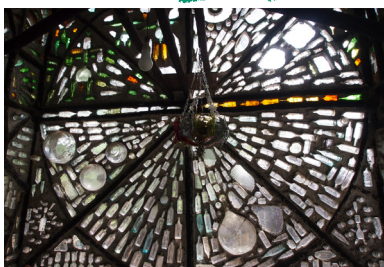


## 11

### ART DE VIVRE

Mémoire orale

Pour que vive Chomo !



## 12

### LES RENDEZ-VOUS DU PARC

Recette

Butternut farcie au chèvre frais  
et au miel



# Le MOT

de Jean-Jacques Boussaingault,

Président du Parc naturel régional du Gâtinais français



Pour faire face à la crise énergétique et aux difficultés financières des collectivités, le Parc a créé, à la demande des intercommunalités du Val d'Essonne, des 2 Vallées et de l'Etampois Sud Essonne, un **Service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie pour**

**les collectivités**. Avec le soutien financier de l'ADEME et du programme de financement « ACTEE+ », le Parc propose les services de cinq conseillers sur un territoire de 117 communes qui pourront réaliser des économies substantielles.

Les particuliers ne sont pas oubliés pour la rénovation énergétique : de 2019 à 2024, les ménages ont bénéficié de 7 464 878 € de subventions de l'ANAH et de 2 029 329 € d'aides du Parc et de la Région Île-de-France. Et ça continue avec **France Rénov'** !

De même, le Parc naturel régional du Gâtinais français est territoire pilote de la démarche Sylv'ACCTES portée par la Région Île-de-France qui permet de financer jusqu'à 70 % (HT) du montant des **travaux forestiers pour les propriétaires privés**.

Le Service public d'assainissement non collectif porté par le Parc naturel régional du Gâtinais français veille au respect de la réglementation nationale en vigueur, et permet aussi aux bénéficiaires d'obtenir **des aides pour la réhabilitation de leur assainissement non collectif**.

**Voilà, c'est aussi ça, être dans un Parc naturel régional.**

### BOURSE FONCIÈRE DU PARC

[www.parc-gatinais-francais.fr](http://www.parc-gatinais-francais.fr)

En quelques clics, vendez ou échangez des parcelles forestières.

Consultation et publication d'annonces **GRATUITES !**



PNRGatinaisFrancais



pnr\_gatinais\_francais

### PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Maison du Parc, 20 bd du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt  
01 64 98 73 93 - [accueil@parc-gatinais-francais.fr](mailto:accueil@parc-gatinais-francais.fr)  
[www.parc-gatinais-francais.fr](http://www.parc-gatinais-francais.fr)

**Président de la publication** : Jean-Jacques Boussaingault

**Directrice de la rédaction** : Emmanuelle Guilmault

**Rédactrice en Chef** : Fabienne Cotté

**Photographies** : ©Marie-Lys Hagenmüller/Arelys (marielys91@orange.fr) sauf mentions particulières : p. 10 Gazette du Val d'Oise et Fédération des Parcs

**Rédaction** : Fabienne Cotté/PNRGF avec la participation de l'équipe du Parc naturel régional du Gâtinais français

**Mise en page** : Fabienne Cotté/PNRGF

**Imprimé** par Imprimith (Pringy), sur papier certifié PEFC avec des encres végétales.

ISSN 1620-3828



## 2019-2024

### Bilan de cinq années d'aides à la rénovation énergétique

Grâce à ses partenaires financiers que sont la Région Île-de-France et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Parc a pu **accompagner gratuitement** dans leurs projets de rénovation énergétique rien de moins que **430 ménages modestes et très modestes** !

226 ont fait le choix de matériaux biosourcés pour l'isolation ou d'un système de chauffage à biomasse, et pour compenser le surcoût ils ont bénéficié d'une aide complémentaire du Parc complémentaire.

Durant les cinq années du dispositif (2019-2024), les ménages ont bénéficié de 7 464 878 € de subventions de l'ANAH et de 2 029 329 € d'aides du Parc et de la Région. Ces aides favorisent les entreprises locales qui réalisent les chantiers, la boucle est bouclée !

#### Qui de mieux qu'une bénéficiaire pour nous en parler ?

Mme C. habite Valpuiseaux depuis 2010 dans une maison ancienne, chauffée au fioul et mal isolée à l'étage. Grâce à son conseiller France Rénov', elle a réalisé un diagnostic énergétique et obtenu des aides couvrant 90 % du montant total des travaux, qui incluaient l'isolation de sa toiture avec des matériaux biosourcés en fibre de bois et l'installation d'un poêle à granulés.

Son logement est passé de l'étiquette énergétique G (passoire thermique) à D !

- Total des travaux : 54 000 € TTC
- Aides : 38 184 € de l'ANAH, 4 000 € du Département de l'Essonne et 9 000 € du Parc via les fonds de la Région Île-de-France



#### PRENEZ RENDEZ-VOUS

Par internet : <https://eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com/>



01 64 98 11 79

infoenergie@parc-gatinais-francais.fr



## CLAP DE FIN

### pour la saison pédagogique du Parc et la Recyclerie du Gâtinais

Le programme d'animations pédagogiques 2024, conçu sur mesure autour des enjeux du zéro déchet avec la Recyclerie du Gâtinais (Prunay-sur-Essonnes) est terminé, les chiffres parlent !

**593 jeunes** sensibilisés, répartis en **26 classes élémentaires**, dans **10 écoles**,

sur **9 communes** : Auvers-Saint-Georges, Boissise-le-Roi, Boissy-le-Cutté, Boutigny-sur-Essonnes, Champcueil, Chevannes, Perthes-en-Gâtinais, Saint-Martin-en-Bière, Ury.



Une première partie théorique, assortie de débats, l'atelier comprenait aussi pour chaque groupe une deuxième séquence plus pratique pour expérimenter le « surcyclage ».

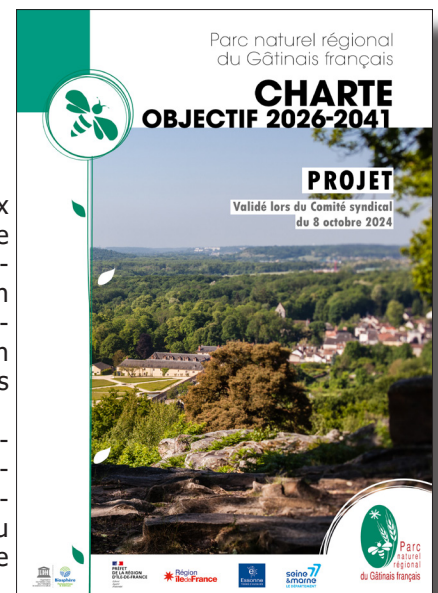


## CHARTRE DU PARC

### Suites de l'enquête publique

Vous avez été nombreux à participer à l'enquête publique : en téléchargeant les documents, en rencontrant les commissaires enquêteurs, en déposant un avis, et nous vous en remercions.

Nous préparons les réponses que nous adresserons à chaque contributeur, ainsi que le nouveau projet de charte qui se construit grâce à vous !



# DES AIDES POUR L'ASSAINISSEMENT

Parce que la qualité de l'eau, ça n'a pas de prix !



L'assainissement non collectif permet, lorsqu'il n'y a pas de réseau collectif, de traiter individuellement les eaux usées de chaque habitation.

Ce traitement garantit que les eaux qui s'infiltrent dans le sol ou qui rejoignent les rivières et les nappes phréatiques, répondent aux normes épuratoires afin de préserver les environnements.

Le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) porté par le Parc naturel régional du Gâtinais français veille quotidiennement au respect de la réglementation nationale en vigueur, dans la perspective de préserver la ressource en eau en limitant les pollutions diffuses dans le sol et en protégeant les captages d'alimentation en eau potable.

**Il permet aussi aux bénéficiaires d'obtenir des aides pour la réhabilitation de leur assainissement non collectif.**

Subvention*
<b>4 000 €</b> pour les foyers dont le revenu fiscal de référence est <b>supérieur au plafond de l'ANAH</b>
<b>9 000 €</b> pour les foyers dont le revenu fiscal de référence est : - <b>inférieur au plafond de l'ANAH</b> « ménages aux ressources modestes » - <b>mais supérieur au plafond de l'ANAH</b>
<b>53 % du montant HT des travaux dans la limite de 9 000 € de subvention</b> pour les foyers dont le revenu fiscal de référence est <b>inférieur au plafond de l'ANAH</b> « ménages aux ressources très modestes »
<b>Contacts Parc :</b> Technicien administratif : Djelloul Larbi Rezig, 01 64 98 23 29 • d.larbizig@parc-gatinais-francais.fr Technicienne SPANC : Maëlla Le Gaudu 01 64 98 23 40 • m.legaudu@parc-gatinais-francais.fr

\* Pour les usagers en résidence principale, propriétaires de l'installation depuis au moins cinq ans dans une commune du Service public d'assainissement non collectif du Parc : Achères-la-Forêt, Amponville, Arbonne-la-Forêt, Auvers-Saint-Georges, Boigneville, Boissy-aux-Cailles, Boutigny-sur-Essonne, Brouy, Buno-Bonnevaux, Burcy, Cély-en-Bière, Chamarande, Champmotteux, Châtenoy, Chauffour-les-Etréchy, Chevrainvilliers, Courances, Dannemois, Etréchy, Fleury-en-Bière, Fromont, Garentreville, Gironville-sur-Essonne, La Chapelle-la-Reine, Mondeville, Nanteau-sur-Essonne, Ormesson, Pringy, Prunay-sur-Essonne, Rumont, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole, Soisy-sur-Ecole, Torfou, Tousson, Ury, Vayres-sur-Essonne, Videlles, Villeneuve-sur-Auvers, Villiers-en-Bière, Villiers-sous-Grez.

# COUP DE PROJECTEUR

Sur la filière bois énergie locale

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a reçu **le Trophée des Forêts d'Île-de-France 2024, catégorie Bioéconomie**, pour le travail de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Gâtinais Bois Énergie.

Créée en 2013, elle a mis en place une filière locale d'approvisionnement en plaquettes forestières qui favorise la gestion forestière en créant un débouché pour le bois.

La SCIC regroupe l'ensemble des acteurs de la filière bois-énergie, du propriétaire forestier au client possesseur d'une chaudière bois plaquettes, en passant par les entreprises prestataires de services chargées de l'exploitation forestière, de la transformation et du séchage du bois, de la livraison...

**Le bois de la SCIC est du bois-déchets ne pouvant être valorisé comme bois de construction ou bois d'œuvre.** Il provient de chantiers locaux (travaux de paysagistes et coupes d'entretien) ayant lieu dans un périmètre de 50 km autour de la plateforme du fournisseur, Compost du Gâtinais.

En 2024, la SCIC alimente dix chaufferies, dont la Maison du Parc et principalement des communes et collectivités ou des entreprises.

Sur la période mai 2023-avril 2024, ce sont 348 tonnes de plaquettes forestières qui ont été fournies.



Pascal Magnier, Président de la SCIC Gâtinais Bois Énergie, et François Deysson, Président de l'Association des Maires Ruraux de Seine-et-Marne (à droite), aux côtés de Matthieu Delcambre, Président de l'URCOFOR (à gauche) et de deux autres lauréats (dont Béatrice Rucheton, vice-Présidente du Département de Seine-et-Marne, Grand Prix du jury).

Le Trophée des Forêts d'Île-de-France est organisé par FIBOIS (réseau forêt-bois des régions), l'URCOFOR Île-de-France (Union Régionale des Collectivités Forestières d'Île-de-France), FRANSYLVA (Fédération des Syndicats Forestiers Privés de France).

Il met en exergue un Grand Prix du jury et trois lauréats pour des initiatives forestières franciliennes exemplaires, et innovantes portées par des collectivités :

- « Bioéconomie » : récompense un projet de valorisation de la forêt et/ou de ses produits issus de ressources locales ;
- « Biodiversité » : valorise des projets de protection et développement de la biodiversité forestière ;
- « Sensibilisation et concertation » : récompense des actions de sensibilisation aux enjeux de la forêt et du bois.

# INVENTORIER LE PATRIMOINE

C'est une évidence ! Alors on avance !

**Déjà 28 communes ont leur inventaire du patrimoine, c'est près de 2 500 éléments recensés ! Elles seront 34 fin 2025. Mais pourquoi est-ce essentiel ?**

Le patrimoine bâti du Gâtinais français se compose de nombreux châteaux, édifices religieux et maisons de villégiature.

À cela s'ajoute **un patrimoine rural moins connu, moins protégé mais tout aussi marquant pour l'identité des villages** : les puits, fermes, fours à chaux, séchoirs à plantes, maisons rurales, lavoirs, pigeonniers, mares maçonnées... Ils sont les témoins de l'histoire locale et des savoir-faire.

L'évolution des modes de vie a des conséquences sur les constructions rurales. Mieux connaître les usages, les matériaux du bâti et ses liens avec le territoire permet de respecter son authenticité. Voilà pourquoi le Parc naturel régional du Gâtinais français a lancé, en collaboration avec les Communes, **une opération d'inventaires du patrimoine bâti**.

Ils visent à identifier les éléments patrimoniaux susceptibles d'être protégés et à aider les habitants à prendre conscience de la richesse du patrimoine

qu'ils côtoient chaque jour, et qu'ils finissent par ne plus voir comme tel !

Pour ce faire, le Parc est accompagné par un bureau d'étude et accueille tous les ans deux stagiaires, car c'est un très bon sujet de mémoire pour des Master 2 par exemple.

Le travail a lieu en trois temps :

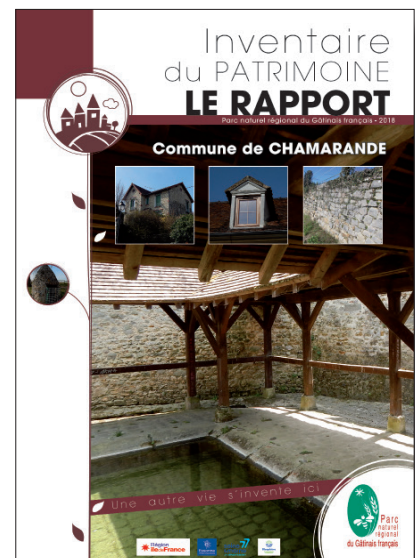
1. repérages, vues aériennes, recherches aux Archives départementales, municipales et privées,
2. terrain avec les élus, rencontres avec les associations et les habitants,
3. rédaction du rapport et restitution publique pour les habitants.

Les connaissances acquises pourront alors être à l'origine d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation du patrimoine bâti rural.

Les élus, les associations et les habitants disposent désormais **d'un outil leur permettant de mieux comprendre leur commune et d'imaginer des actions** en faveur de la

préservation et la mise en valeur de leur patrimoine.

Et les inventaires vont plus loin : **ils prennent en compte la biodiversité** présente dans et autour des bâtiments, afin de la préserver lors de rénovations par exemple !



Les rapports sont téléchargeables sur [www.parc-gatinais-francais.fr](http://www.parc-gatinais-francais.fr)

## Parc naturel régional du Gâtinais français

Communes ayant bénéficié de l'inventaire du patrimoine bâti

- Périmètre du Parc
- Commune associée
- Cours d'eau

Communes :

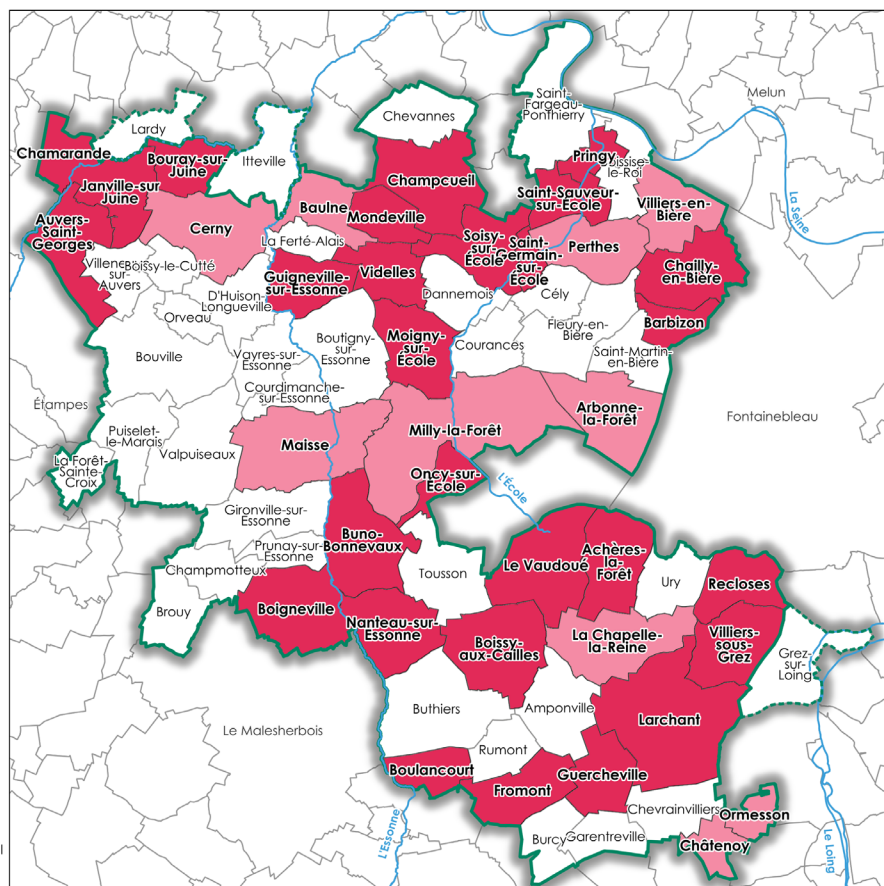
- déjà inventoriées
- prévues
- non inventoriées

**Au 28/11/2024, 28 communes du Parc sont déjà inventoriées, représentant 2443 éléments du patrimoine bâti local.**



Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, 28/11/2024.  
Source : BD Topo © IGN.

0 5 km



Le Parc aide les **COMMUNES** à optimiser leurs dépenses énergétiques

## **SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ : GAINS POUR LE BUDGET !**

**Les économies d'énergie réalisées par les communes concernent indirectement les habitants, car tout Euro non dépensé en consommation d'énergie permet une meilleure maîtrise du budget des communes et sera investi dans d'autres projets importants. Voici comment le Parc aide les communes à réaliser des économies !**

Pour faire face à la crise énergétique et à la demande croissante d'accompagnement des collectivités, le Parc a créé, à la demande des intercommunalités du Val d'Essonne, des 2 Vallées et de l'Étampois Sud Essonne, un Service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie pour les collectivités (SAMECO).

Avec le soutien financier de l'ADEME et du programme de financement « ACTEE+ », le Parc propose les services de cinq conseillers sur un territoire de 117 communes.

Les postes de dépenses énergétiques dans le budget des communes sont **le chauffage** de la mairie, école, cantine..., **les appareils informatiques...**, **l'éclairage extérieur** de la voie publique.

### **Le travail du conseiller ?**

#### **Agir sur les consommations d'énergie des communes !**

C'est un travail sur le long terme. Le conseiller étudie le mode de fonctionnement des mairies, des écoles, bibliothèques, cantines... et analyse les factures.

Son objectif est d'établir des recommandations pour améliorer la performance énergétique des bâtiments sur le long terme, et de manière globale. Par exemple, inutile d'investir dans un nouveau mode de chauffage tant qu'on n'a pas isolé le toit et les murs !

**L'étude du fonctionnement des bâtiments et l'analyse des factures permet d'élaborer ou de compléter le programme d'actions de maîtrise de l'énergie de la commune :**

- **depuis les recommandations simples mais très conséquentes sur le montant de la facture** : ne pas chauffer les écoles et cantines le mercredi, régler les thermostats pour ne pas chauffer les nuits et les week-ends... Cela paraît évident, mais bien souvent les modes de vie dans les bâtiments communaux ne sont jamais étudiés, et on reste avec les habitudes bien installées...

- **jusqu'aux travaux de rénovation énergétique** qui permettront une meilleure gestion des dépenses énergétiques tout en conservant la qualité architecturale et patrimoniale du bâtiment.

**Les projets de travaux intègrent toujours une approche environnementale** : utilisation des matériaux biosourcés à moindre impact sur l'environnement (il en existe des locaux comme le chanvre !), adaptation au changement climatique, intégration de la biodiversité au bâti (laisser de petites cavités pour les oiseaux, hérissons...), diminution de la pollution lumineuse...

**Le bonus du Parc pour les communes : une aide financière** pour l'utilisation de matériaux biosourcés, la rénovation de l'éclairage public et l'installation d'équipements de chauffage bois énergie favorisant les filières locales.

Et comme le conseiller travaille en partenariat avec les financeurs (État, Région, Départements, Communautés d'agglomérations et de communes) et les acteurs locaux de l'énergie (Syndicats, bureaux d'études...), il trouvera le meilleur financement pour les travaux envisagés par les Communes !

#### **Pour mémoire :**

- Le conseiller en énergie travaille à la mise en œuvre de 3 actions :
- 1 : identifier les sites les plus énergivores
  - 2 : accompagner les communes dans leurs projets de maîtrise de l'énergie
  - 3 : mettre en place un suivi des consommations énergétiques

### **Instrumenter les bâtiments, économies à la clé !**

Exemple du groupe scolaire Rosa Bonheur de Chailly-en-Bière

La sobriété énergétique des bâtiments est fortement liée à la programmation et la régulation du chauffage.

Mieux comprendre leur fonctionnement permet, si besoin, de procéder à des ajustements pour économiser l'énergie.

Chaufferie : installation d'enregistreurs de températures  
Salles de classe : installation d'enregistreurs de température/taux de CO<sub>2</sub>/ pourcentage d'humidité dans 4 classes

Toute anomalie de fonctionnement était détectée ! Avec un suivi de ces capteurs sur l'année 2022, la Commune a pu ajuster les réglages en fonction des températures extérieures et des périodes d'occupation des bâtiments.

**Après une année avec ces ajustements, en 2023, pour un hiver similaire, la Commune a réalisé une économie de 62 791 kWh, 13 437 kg CO<sub>2</sub> et 5 828 € de coût évité.**



**L'école élémentaire des Tilleuls de Perthes-en-Gâtinais** construite en 1956 avec une extension en 2000, a été rénovée :

- isolation extérieure en chaux-chanvre banché,
- isolation des combles perdus en laine de bois,
- changement des baies vitrées en double vitrage.

Cela permet **de diviser par deux les consommations !** L'école est raccordée à **un réseau de chaleur bois communal**, alimenté par une chaudière bois plaquettes installée en 2018 dans l'école maternelle.

**Subvention pour l'étude : 10 000 € du programme d'actions Parc via le financement du Département de Seine-et-Marne**



**Le foyer rural** d'Auvers-Saint-Georges est un corps de ferme du 18<sup>e</sup> siècle. Après avoir remplacé les portes et fenêtres en double vitrage, **pour l'isolation** le choix s'est porté sur **le chanvre** : sous forme de laine pour isoler les rampants de toiture, et sous forme de mélange chaux-chanvre projeté sur les murs en pierre du 1<sup>er</sup> étage.

Un **réseau de chaleur bois-énergie** fournit le chauffage au pôle communal mairie/salle polyvalente/foyer rural/logement.

**Subvention perçue : 45 613 € du programme d'actions Parc via le financement du Département de l'Essonne**



## La maîtrise de l'énergie de l'éclairage public : un point essentiel pour les économies !

Avec l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit lorsque les rues sont vides, et en plein été quand les nuits sont très courtes, les communes font des économies tout en diminuant la pollution lumineuse !

L'environnement nocturne est mieux préservé, le ciel plus étoilé, et les habitants n'ont pas de lumière intrusive dans leurs habitations...pour un meilleur sommeil.

Le Parc peut subventionner les programmes de rénovation de l'éclairage public avec un cahier des charges exemplaire pour la biodiversité : puissance réduite et température de couleur chaude (<2400 Kelvins) pour éviter l'éblouissement et la lumière blanche des LEDs, orientation vers le sol, détection de présence, suppression des lampadaires devenus inutiles...

Très impliqué dans la lutte contre la pollution lumineuse, le Parc naturel régional du Gâtinais français est un « Territoire de Villes et Villages étoilés », une récompense obtenue en 2021 pour ses actions réalisées avec les communes pour la protection de l'environnement nocturne, la biodiversité, les économies d'énergie et la réduction de la pollution lumineuse.

TERRITOIRE DISTINGUÉ POUR LA PROTECTION

# Territoire de Villes et Villages Étoilés

DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

### Les financeurs





## SYLV'ACCTES

Une expérimentation pour soutenir les propriétaires forestiers

La forêt française couvre 30 % du territoire de l'Hexagone. Sur les 15,7 millions d'hectares de forêts en France métropolitaine, 11 millions appartiennent à 3,5 millions de propriétaires privés. **Dans le Parc du Gâtinais, la forêt privée représente environ 18 400 hectares (80 % de la surface forestière totale) et elle est détenue par plus de 18 000 propriétaires privés.**

Mais que la forêt soit privée ou publique, **le rôle du forestier est de prendre soin de ce patrimoine,**

de l'entretenir et de garantir sa pérennité. Les coupes et travaux effectués en forêt sont la garantie du renouvellement de la forêt.

Production de bois, préservation de la biodiversité et accueil du public constituent les grandes fonctions de la forêt. C'est le principe de la « multifonctionnalité ».

La forêt garantit **le maintien d'une activité économique.**

La filière forêt bois emploie près de 430 000 personnes en France.

Elle a également **une fonction de protection** en stabilisant les sols et limitant les phénomènes d'érosion, puis **une fonction écologique** de par son rôle d'accueil de la biodiversité (oiseaux, insectes...) et dans le stockage des gaz à effet de serre (les arbres absorbent du carbone dans l'atmosphère durant leur croissance).

**Il revient à chacun d'entre nous, propriétaires forestiers comme usagers, de respecter ce milieu afin de garantir son équilibre et sa pérennité.**

Le Parc naturel régional du Gâtinais français est **territoire pilote** de la démarche **Sylv'ACCTES** portée par la Région Île-de-France jusqu'en juin 2025.

Sylv'ACCTES est une association apolitique et non militante présente sur une grande partie de la France. Elle a pour objectif d'accompagner financièrement la gestion vertueuse des forêts en favorisant la multifonctionnalité de ces milieux et en les adaptant au changement climatique ...

La mise en place de fonds Sylv'ACCTES sur le territoire du Parc permet de financer jusqu'à 70 % (HT) du montant des travaux forestiers pour les propriétaires privés.

### PRÉREQUIS

**Avoir des parcelles bénéficiant de document de gestion durable (Plan Simple de Gestion, Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles, Règlement Type de Gestion) et adhérer à une certification forestière sur les parcelles** (PEFC - Programme for the Endorsement of Forest Certification, FSC - Forest Stewardship Council).

*La Région Île-de-France propose des aides financières à la rédaction de Document de Gestion Durable Volontaire (entre 4 et 20 hectares), et le Parc en propose pour les Plans Simples de Gestion obligatoires (propriétés de plus de 20 hectares).*

## Les itinéraires sylvicoles (ou travaux forestiers finançables)

Conçus et réfléchis avec les gestionnaires du territoire pour répondre aux enjeux du territoire (dépérissement, essences majoritaires...) !

### 1 Renouveau et amélioration des taillis de robinier/châtaignier

Exemple de travaux finançables dans cet itinéraire :

- **Diagnostic sylvicole**  
*mesures dendrométriques (diamètre des arbres), diagnostic écologique et stationnel, préconisations de gestion...*
- **Installation et ouverture de cloisonnement d'exploitation**
- **Accompagnement de travaux d'amélioration**  
*dépressage, détournage...*



### 2 Diversification, maintien et amélioration des mélanges futaie-taillis Maintien ou acquisition progressive d'une structure irrégulière

Exemple de travaux finançables dans cet itinéraire :

- **Diagnostic sylvicole**
- **Accompagnement de travaux d'amélioration et de régénération**  
*dégagement, nettoyage, dépressage, taille de formation, élagage, détournage, désignation, cassage, annelation, travaux d'aides à l'acquisition de la régénération naturelle...*



### 3 Amélioration des taillis et mélange futaie-taillis à base de chêne

Exemple de travaux finançables dans cet itinéraire :

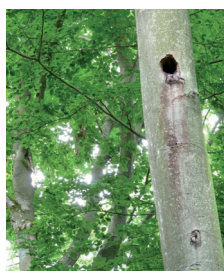
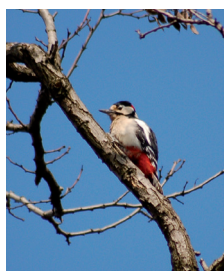
- **Diagnostic sylvicole**
- **Accompagnement de travaux d'amélioration et de régénération**



D'autres travaux et expertises peuvent être pris en compte : la réalisation d'un Indice de Biodiversité Potentielle (IBP), le traitement des lisières étagées et variées, la restauration de mares, le débardage alternatif...

#### Conditions pour l'obtention de l'aide

- Engagement de la parcelle sur 10 ans
- Posséder des parcelles forestières sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français
- Respecter les critères environnementaux suivants : conservation de 5 arbres bio/hectare lors de coupe ainsi qu'une quantité importante de bois mort au sol, prise en compte des espèces présentes lors de travaux sylvicoles...
- Surface minimale de travaux par dossier : 2 hectares (regroupement de plusieurs propriétaires possible)
- Montant d'aide annuel maximum par bénéficiaire : 10 000 €



**SONOSYLVA**  
Écouter les forêts  
(103 dispositifs placés partout en France), l'éco-acoustique permet de quantifier les perturbations sonores qui affectent les écosystèmes, connaître la diversité (insectes, oiseaux), sensibiliser à la pollution sonore qui nous affecte.  
[www.francetvinfo.fr/monde/environnement/biodiversite/reportage-pollution-sonore-biodiversite-des-micros-installes-en-pleine-nature-pour-dresser-un-etat-des-lieux-des-forets-francaises\\_6808597.html](http://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/biodiversite/reportage-pollution-sonore-biodiversite-des-micros-installes-en-pleine-nature-pour-dresser-un-etat-des-lieux-des-forets-francaises_6808597.html)

Une question ? N'hésitez pas à contacter :

**Camille Peytavi**  
chargé de mission territoires  
camille.peytavi@sylvacctes.org  
ou au 07 88 16 42 09

**Audrey Bulté**  
chargée de mission forêt  
a.bulte@parc-gatinais-francais.fr  
ou au 01 64 98 23 32

# LE PARC DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Un maillon d'une chaîne bien plus grande !

**Jean-François Renard**  
 Conseiller régional d'Île-de-France,  
 Délégué spécial à la ruralité  
 Président de la Communauté de  
 communes Vexin-Val de Seine



La Région Île-de-France accompagne le renouvellement de la charte du Parc naturel régional du Gâtinais français, depuis l'engagement de la procédure en 2021.

Depuis cette date, les services du Parc et les élus ont été fortement mobilisés, accompagnés par la Région et ses partenaires. L'enquête publique, moment important de ce projet de territoire partagé, arrive à sa fin.

La Région soutient techniquement et financièrement le Parc, elle soutient également et de manière cohérente l'ensemble du territoire du Gâtinais : le Parc a ainsi émergé aux dispositifs européens

pour la période 2023-2027, par ailleurs, 14 nouveaux contrats ruraux (COR) et 11 projets destinés à revitaliser les centres bourgs ont été soutenus sur le périmètre du parc depuis début 2022.

Les Parcs naturels régionaux sont intégrés aux politiques régionales et ses principaux documents cadres, identifiés comme des territoires à préserver mais aussi des leviers d'innovation et d'expérimentation en faveur de la transition écologique. Ces territoires, exemplaires pour le reste de l'Île-de-France, et au savoir-faire original, apportent une contribution précieuse à l'engagement de la Région en faveur des territoires ruraux.

Des territoires à préserver mais aussi des leviers d'innovation et d'expérimentation en faveur de la transition écologique.

**Michaël Weber**  
 Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France  
 Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord  
 Sénateur de la Moselle



par exemple de l'importante dotation de soutien pour les aménités rurales qui bénéficie aux communes adhérentes des Parcs, bonifiant leur action pour la biodiversité.

C'est un réseau puissant, regroupant 4 900 communes rurales alliant engagement politique et ingénierie, doté d'une grande capacité de partenariat. Car l'action partenariale est dans les gènes de l'action des Parcs. Nous l'avons encore vu lors de notre Congrès national qui réunissait 900 participants en octobre dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée.

Par le renouvellement de son label, il va donc poursuivre son existence au sein d'un réseau de 59 Parcs naturels régionaux. 59 puisqu'un nouveau Parc, Vallée de la Rance Côte d'Emeraude, vient d'être classé par le Premier ministre, montrant la vitalité et les aspirations à rejoindre notre réseau. Un réseau uni au sein de sa Fédération, ce qui permet d'obtenir des avancées des politiques publiques au bénéfice des objectifs des chartes. C'est le cas

Le réseau des Parcs naturels régionaux est une force !

Le Parc du Gâtinais français a pris sa place dans le réseau des Parcs naturels régionaux il y a maintenant 25 ans. C'est un Parc de référence pour son action globale, mais particulièrement reconnu par exemple sur sa structuration de la filière chanvre, pour ses actions sur les économies d'énergie, globalement pour son dynamisme en matière d'expérimentation. Ce Parc est aussi doté d'une magnifique et écologique maison du Parc : c'est un symbole et une utilité certaine pour son territoire.

# MÉMOIRE ORALE

## Pour que vive Chomo !

**Le projet de collecte de mémoire sur l'artiste Chomo et son œuvre.**

**Sculpteur, peintre, architecte, musicien, cinéaste et poète, Roger Chomeaux dit Chomo (1907-1999) vécut en ermite à Achères-la-Forêt, pratiquant un art total\* pendant près de quarante ans.**

Il y construisit son *Village d'art Préludien*. Ouvert au public au printemps 1964 et jusqu'en 1999, il consistait (et aujourd'hui encore) en un environnement naturel où se trouvent quatre bâtiments utilisant comme armature les troncs des pins de la forêt et, en guise de murs, du staff et des bouteilles fixés sur des grillages. Tous les samedis, dimanches et fêtes, les visiteurs affluaient dans le royaume de Chomo pour une visite au rituel immuable. Et nombre s'en souviennent encore !

À sa mort, Chomo a légué à ses enfants non seulement une partie de ses œuvres, mais aussi le site et ses bâtiments, dont une petite maison en préfabriqué ornée de ses peintures où il vivait sans chauffage ni sanitaires.

\* Utilisation simultanée de plusieurs disciplines artistiques, avec une portée multi-sensorielle, symbolique, philosophique et métaphysique. Une œuvre d'art totale recrée l'harmonie et l'unité de l'univers, en fusionnant l'art et la vie.

*Quelle empreinte auras-tu laissée sur la Terre pour que ton dieu soit content ?*

*Chomo*

Jusqu'à la création de l'association *des Amis de Chomo*, en 2015, le *Village* est resté à l'abandon.

En 2022, l'association est devenue co-proprétaire du site, elle souhaite s'ancrer dans le territoire et faire découvrir ce patrimoine au plus grand nombre, en menant un projet de collecte de mémoire.

**C'est là que le Parc naturel régional du Gâtinais français entre en scène, en la faisant bénéficier d'un budget de 15 000 € de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) Île-de-France**, afin d'organiser des actions et événements qui favoriseront cette initiative et une meilleure compréhension de Chomo.

Les objectifs de ce projet sont de créer un héritage vivant pour les

générations futures.

Le projet se déroulera jusque fin 2026 :

- catalogage, numérisation et valorisation des archives,
- collectage sonore sur place et intergénérationnel,
- ateliers pour jeune public,
- réalisation d'un podcast,
- collecte vidéo : mémoire vivante et regards croisés,
- appel à la mémoire photo : rassembler les traces visuelles du village de Chomo,
- cercles de parole pour récolter des anecdotes,
- conférences et tables rondes,
- exploration des connexions avec le Cyclop.



## LE PARC ET VOUS

**SALON DE L'AGRICULTURE** 22 février-2 mars

**SALON DESTINATION NATURE** 13-16 mars

Paris Porte de Versailles. Retrouvez les Parcs naturels régionaux d'Île-de-France sur le stand de la Région : animations, dégustations, documentation, les bonnes pratiques en nature...

- **Jusqu'au 12 janvier - Milly-la-Forêt**  
**Féeries de Noël**, parc du Moustier, 17h-20h. Jusqu'au 5 janvier : expo à l'espace cultruel du Moustier, mer-sam 14h-19h (18h le 5/01).
- **25 et 26 janvier - Ury**  
**Salon du bien-être**. Exposants, conférences, ateliers, initiations... Salle Garnier (5 pl. du G<sup>al</sup> de Gaulle). Sam. 14h-18h, dim. 10h-18h. Entrée libre.
- **26 janvier - Vayres-sur-Essonne**  
**Répar' Café**. Atelier de réparation pour redonner vie aux petits appareils électroménagers. Complexe sportif du Noyer Courteau, de 9h30 à 12h. Gratuit.
- **8 et 9 février - Cerny**  
**Festival du jeu**, des jeux en tous genres ! Complexe sportif Jean Ségalar. Entrée libre.

## CONCERTS

- **2 février - Auvers-Saint-Georges**  
Goûter, contes du Monde. Salle polyvalente, 16h.
- **8 février - Cerny**  
**Gandamia Mali**, par Aigoum. Infos : cerny.fr
- **22 mars - Milly-la-Forêt**  
**Concert live orchestra**, les comédies musicales avec projection vidéo. Salle communale Andrée et Marcel Lefèvre, 20h30. Gratuit.

## LECTURE, PHILO

- **1<sup>er</sup> samedi du mois - Villiers-sous-Grez**  
**Bonnes nouvelles**, lecture par une comédienne d'un texte qui lui tient à cœur. Médiathèque (allée J. Tardieu), 18h30. Gratuit.
- **19 jan., 23 fév., 16 mars - Larchant**  
**Rendez-vous PhiloZarts** : à la rencontre de Gaston Bachelard (épisodes 1, 2 et 3). Salle de la Sablonnière (1 rue de la Cave Châtenoy), de 11h à 12h30. Gratuit.
- **24 et 25 janvier - Milly-la-Forêt**  
**Nuits de la lecture**. Infos et inscriptions : service.culture@milly-la-foret.fr ou 01 64 98 75 52
- **Corium officina-atelier marque page** sur cuir, papier marbré et dorure au film, Espace culturel du Moustier, à partir de 15 ans, 32 € : ven. 24 17h-19h, sam. 25 10h-12h et 14h-16h
- **Atelier de reliure** par Virginie Fremont, Médiathèque du Moustier : samedi 25 10h-12h15 pour enfant à partir de 7 ans, 20 €, et 14h-16h45 pour adultes, 25 €
- **La forêt qui est en moi**, de Pauline Métails Médiathèque du Moustier, entrée libre : samedi 25 : lecture enchantée de 11h à 11h45, dédicace de son livre de 13h à 15h.
- **25 janvier - Cerny**  
**Nuit de la lecture** sur le thème des patrimoines. Infos cerny.fr

## ENVIRONNEMENT

- **25 janvier - Auvers-Saint-Georges**  
Atelier construction de nichoirs pour chauve-souris. Foyer rural, 14h.

## THÉÂTRE, SPECTACLES

- **11 janvier - Moigny-sur-École**  
**L'amante anglaise**, de Marguerite Duras, avec Cécile Nadaud et Louis Trehard. À partir de 12 ans. Un couple est interrogé pour élucider les raisons qui ont mené la femme à commettre l'irréparable. une atmosphère énigmatique entoure leurs réponses. Inspirée d'un fait divers de 1949 qui hantera Marguerite Duras et qu'elle abordera dans plusieurs versions, romanesques et théâtrales, la pièce explore les motivations opaques du passage au crime et sonde les consciences d'un couple dissonant dans un dispositif dépouillé. Arena Moignacoise (6 rue de Verdun), 20h30. 8 €, 5 € pour les -15 ans. Infos mediatheque-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr ou 01 64 98 00 00.
- **25 janvier - Cély-en-Bière**  
**Les Italiens ne voyagent pas, ils émigrent**, de et par Mario Pietranna. Salle des fêtes, 19h. Gratuit.
- **22 janvier - Milly-la-Forêt**  
**Souriscontinues**, lectures en musique pour les petits de 18 mois à 4 ans accompagnés d'un adulte. Médiathèque du Moustier, de 10h30 à 11h30. Gratuit, réservation 01 64 98 66 14.
- **1<sup>er</sup> février - Moigny-sur-École**  
**Alice au pays des scalpels**, par la Cie Tonnerre de singe. À partir de 8 ans. Alice, 8 ans, à un problème médical. Elle plonge alors dans l'univers merveilleux des hôpitaux et l'univers merveilleux des hôpitaux la plonge dans l'horreur. A travers ses yeux d'enfant, le frisson est garantie ! C'est drôle, c'est noir, ça grince, ça couine... comédie musicale horrifique et burlesque, le voyage d'Alice est un combat, une histoire de courage, une ode à la vie ! Arena Moignacoise (6 rue de Verdun), 20h30. 8 €, 5 € pour les -15 ans. Infos 01 64 98 00 00 ou mediatheque-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr
- **8 mars - Moigny-sur-École**  
**Une reine dans ma douche**, par la Comedia Del Ably, à partir de 8 ans. Quand une reine débarque dans votre salle de bain pour y faire sa toilette et que vous êtes assez faible pour lui prêter votre douche. Méfiance ! On ne prête pas sa douche impunément ! Une comédie grinçante et truculente. Arena Moignacoise (6 rue de Verdun), 20h30. 8 €, 5 € pour les -15 ans. Infos 01 64 98 00 00 ou mediatheque-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr
- **29 mars - Oncy-sur-École**  
**Toc toc**, une pièce écrite par Laurent Baffie, mise en scène par Corinne Martin. Le Dr Stern, grand spécialiste des troubles obsessionnels compulsifs ou «TOC », bloqué à Francfort par les caprices du hasard aérien, va se faire attendre par les six patients qu'il doit recevoir ce jour-là. Nos six protagonistes vont alors faire connaissance autour d'une partie de Monopoly, et tenter de débiter seuls une thérapie de groupe où tocs incontrôlables et histoires personnelles vont se mêler ! Salle polyvalente (2 chemin de la Ruelle), 20h30. Au chapeau.

## ANIMATIONS COMMUNALES

## EXPOSITIONS, SALONS

- **11 janvier-15 février - Milly-la-Forêt**  
**Photos des assistantes maternelles**, Médiathèque du Moustier, mardi 14h-18h, mercredi 10h-18h, samedi 10h-15h. Entrée libre.
- **25 janvier au 2 février - Art et Matière**  
**Salon Art et Matière**  
Boigneville : **art animalier**, sculptures et peintures, salle polyvalente (2 place de l'Église), en semaine de 14h30 à 17h30, dimanches 26/01 et 02/02 de 10h à 18h.  
Gironville-sur-Essonne : **gravure**, salle polyvalente, de lundi à samedi 14h30-17h30, dimanche 10h-12h et 14h30-17h30.  
Maise : **peinture, sculpture**  
Prunay-sur-Essonne : **photographie**  
Vayres-sur-Essonne : **art et apprentissage**
- **15 et 16 mars - Ury**  
**L'équitation militaire**. Photos et tableaux prises à l'école militaire équestre de Fontainebleau. Salle Garnier (5 pl. du G<sup>al</sup> de Gaulle), 10h-18h. Entrée libre.
- **21, 22, 23 mars - Achères-la-Forêt**  
**Salon des arts**, thème : ombre et lumière. Salle La Ruhe de Candy (58 rue du Closeau, Meun), 10h-18h. Vernissage vendredi à 18h. Remise du prix Coup de cœur du public dimanche à 18h.
- **30 mars - La Forêt-Sainte-Croix**  
**Salon Art, Terroir et Création de Beauce et du Gâtinais**. Centre bourg, église, salle des fêtes, de 10h à 18h.

## CINÉMA

- **12 janvier - Cély-en-Bière**  
**Cély Ciné Club L'Homme orchestre**, film musical comique franco-italien, réalisé par Serge Korber et sorti en France le 18 septembre 1970 avec Louis de Funès et son fils Olivier. Salle des fêtes, 17h. Gratuit.
- **22 janvier - Milly-la-Forêt**  
**Cinessonne**. Salle des fêtes, 15h et 20h30. 5 €, enfants 4 €, groupes enfants 2 €. www.milly-la-foret.fr
- **5 février - Milly-la-Forêt**  
**Cinessonne**. Salle des fêtes, 15h et 20h30. 5 €, enfants 4 €, groupes enfants 2 €. www.milly-la-foret.fr
- **26 janvier - Vayres-sur-Essonne**  
**Un p'tit Truc en plus**, un film français réalisé par Artus et sorti en 2024 avec Artus, Clovis Cornillac, Alice Belaïdi, Marc Riso... Maison Valentine, 14h15. Gratuit.
- **16 mars - Cély-en-Bière**  
**Cély Ciné Club Les apprentis**, film français réalisé par Pierre Salvadori, sorti en 1995 avec Guillaume Depardieu, François Cluzet et Marie Trintignant. Salle des fêtes, 17h. Gratuit.
- **19 mars - Milly-la-Forêt**  
**Cinessonne**. Salle des fêtes, 15h et 20h30. 5 €, enfants 4 €, groupes enfants 2 €. www.milly-la-foret.fr

Les détails des événements >>  
[www.parc-gatinais-francais.fr](http://www.parc-gatinais-francais.fr)

## BUTTERNUT FARCIE AU CHÈVRE ET MIEL DU GÂTINAIS



**Ingrédients pour 4 pers.** ● 2 butternuts moyennes ● 200 g de fromage de chèvre frais ou en bûche ● 2 cuillères à soupe de miel du Gâtinais ● 20 cl de crème liquide ● 2 poignées de cerneaux de noix ou pignons de pin ● Brins de thym frais ou romarin ● 2 cuillères à soupe d'huile d'olive ● Sel et poivre ● 1 botte de cresson ●

- Préchauffer le four à 180°. Laver et couper les butternuts en 2 dans le sens de la longueur et enlever les graines.
- Badigeonner les courges d'huile d'olive, puis assaisonner de sel, poivre et quelques brins de thym ou romarin,
- Précuire au four environ 30 mn ou plus, jusqu'à ce que la chair soit tendre,
- Préparer la face dans un grand récipient, émietter le fromage et réserver 4 rondelles de chèvre, ajouter le miel, les cerneaux de noix ou pignons et la crème, saler, poivrer, puis mélanger le tout.
- Sortir les courges du four, récupérer la chair de chaque moitié et l'ajouter à la préparation, bien mélanger.
- Farcir les moitiés de butternuts avec la préparation puis ajouter une rondelle de chèvre sur le dessus. Enfourner de nouveau 10 mn jusqu'à ce que le dessus soit bien doré.
- Accompagner avec du cresson en salade.

Trouvez les ingrédients en gras chez nos producteurs locaux Valeurs Parc : [www.parc-gatinais-francais.fr](http://www.parc-gatinais-francais.fr)